

PROPOSITIONS émises en séance du Conseil général (art. 51^{bis}, 17 al. 1 LCo et 49 RCG)							
N°	Auteur-e	Objet	Dépôt Séance du	Transmission votée le	Etat	Délai de réponse	Vote sur le rapport du CC le
8 (2016-2021)	M. Morgan Pires (UDC-PAI)	demandant au Conseil communal d'intégrer les sons des cloches des églises et des animaux de rente dans le nouveau règlement communal de police	27 mars 2019	27 mars 2019, tacitement	Réponse intermédiaire le 30 juin 2021. En traitement.	27 mars 2020 Mme Chantal Honegger, Dicastère Sécurité publique	
9 (2016-2021)	M. Alexandre Huwiler (PDC)	demandant au Conseil communal de réaliser une étude sur la mise en place d'un réseau de navettes électriques sur le territoire communal	3 juin 2020	3 juin 2020, tacitement	Réponse intermédiaire donnée le 6 octobre 2021. Liquidée le 30 mars 2022	3 juin 2021 M. François Pilloud, Dicastère Travaux, routes, transports et télécommunications	30 mars 2022 Accepté à l'unanimité des 47 membres présents
15 (2016-2021)	M. Jacques Genoud (PDC)	demandant au Conseil communal d'équilibrer le budget de fonctionnement du chapitre Culte, culture et loisirs, en observant un ratio de 2,5 par rapport au budget des Sports et d'élaborer une vision pour le développement culturel à long terme	9 décembre 2020	10 février 2021	Liquidée le 30 mars 2022	10 février 2022 M. Jérôme Allaman, Dicastère des Finances	30 mars 2022 Accepté par 42 voix contre 1, 3 abstentions et 1 nul
16 (2016-2021)	Mme Nicole Tille (UO+PS) et M. Pascal Tabara	demandant au Conseil communal de mettre en œuvre la mesure du Programme d'intégration cantonal « Communes sympas »	31 mars 2021	30 juin 2021 Acceptée par 46 voix pour et 3 abstentions	En traitement.	30 juin 2022 M. Daniel Figini, Dicastère Génération/intégration et cohésion sociale	
1	M. Jacques Genoud (PDC-Le Centre)	demandant de créer une commission culturelle	19 mai 2021	30 juin 2021 Acceptée par 47 voix pour et 2 abstentions	En traitement.	30 juin 2022 Mme Nicole Tille, Dicastère Culture et loisirs	
2	M. Julien Berthoud (PLR)	demandant au CC d'analyser et de proposer une baisse du coefficient fiscal de 83.6 à au moins 80.00, voire davantage, avec une entrée en vigueur au 1 ^{er} janvier 2023	18 mai 2022	29 juin 2022 ?		14 décembre 2022 M. Jérôme Allaman, Dicastère des Finances	